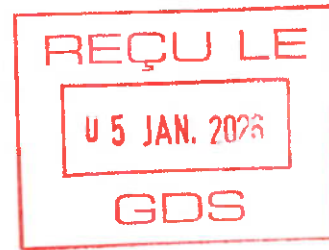


(TIF) TD PHJ FA
SC01

GROUPAMA D'OC
170 Avenue Marcel Unal
82017 MONTAUBAN CEDEX
Tél : 0969 320 319
souscription@groupama-oc.com



Nos références :
FARAGO CANTAL
30128776 - 0002

FARAGO CANTAL
23 BOULEVARD DE CANTELOUBE
BP 20629
15006 AURILLAC CEDEX

MONTAUBAN, le 29 décembre 2025

Cher(e) sociétaire,

Afin de vous simplifier les démarches administratives, vous trouverez ci-après votre attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Cher(e) sociétaire, l'expression de nos salutations distinguées.

Groupama d'Oc

Siège Social : 14 rue de Vidailhan - CS 93105 - 31131 BALMA Cedex - groupama.fr
Groupama d'Oc - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Oc - 391 851 557 R.C.S TOULOUSE
Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09.

N°Cristal 0 969 320 319
APPEL NON SURTAXÉ

facebook.com/GroupamaOc

instagram.com/groupamaoc



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Je soussignée Florence BOUSQUET - Directrice Générale de Groupama d'Oc

atteste que FARAGO CANTAL
est garanti par police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle du contrat **ASSURANCE
MULTIRISQUE DES PROFESSIONNELS N° 30128776 0002**

ACTIVITE EXERCEE : 8129A03 - FARAGO

Les garanties accordées par le contrat sont les suivantes sous réserve de leur souscription aux Conditions Personnelles :

1/ RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION : GARANTIE

Tous dommages confondus, corporels matériels et immatériels dont :

- Dommages matériels et immatériels consécutifs à dommages matériels
- Vol du fait des préposés
- Faute inexcusable de l'employeur

2/ RESPONSABILITE CIVILE LIEE A L'ENVIRONNEMENT : GARANTIE

Tous dommages confondus dont :

- Dommages matériels et immatériels et préjudice écologique
- Frais d'urgence

3/ RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON DE PRODUITS OU APRES ACHEVEMENT DE TRAVAUX : GARANTIE

Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs dont :

- Dommages matériels et immatériels consécutifs

4/ RESPONSABILITE CIVILE ETUDES, CONSEILS, PROFESSIONS LIBERALES : NON GARANTIE

Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs dont :

- Pertes ou destruction de pièces ou documents confiés

5/ FRAIS DE DEPOSE ET DE REPOSE : NON GARANTIE

6/ FRAIS DE RETRAIT : NON GARANTIE

ETENDUE TERRITORIALE DE LA GARANTIE

La garantie s'exerce dans les Pays de l'Union Européenne ainsi que les Pays membres de l'Association Européenne de Libre Echange (A.E.L.E).

Pour la garantie Responsabilité civile Atteintes à l'Environnement, la garantie s'exerce en France Métropolitaine, dans les Départements et Territoires d'Outre-Mer ainsi que dans la Principauté de Monaco.

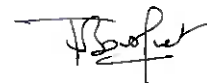
Le souscripteur du contrat est avisé que les garanties du présent contrat ne peuvent, en aucun cas, se substituer aux garanties qu'il serait dans l'obligation de souscrire localement dans un pays en application de la législation qui lui est propre en matière d'assurance.

La présente attestation est valable du 01/01/2026 au 31/12/2026 inclus, sous réserve que les garanties soient en vigueur.

Elle a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager l'assureur au-delà des conditions et limites prévues par les dispositions du contrat ci-dessus référencé.

Fait à MONTAUBAN, le 29 décembre 2025.

Pour la Caisse Locale, par délégation :
La Directrice Générale de la Caisse Régionale



Groupama d'Oc

Siège Social : 14 rue de Vidailhan - CS 93105 - 31131 BALMA Cedex - groupama.fr
Groupama d'Oc - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Oc - 391 851 557 R.C.S TOULOUSE
Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09

N°Cristal 0 969 320 319
APPEL NON SURTAXE

facebook.com/GroupamaOc

instagram.com/groupamaoc

